

# Les aires urbaines et leurs territoires d'influence

Les secteurs d'Epinal, de Saint-Dié-des-Vosges et de Remiremont apparaissent comme les 3 grands pôles du territoire.

L'aire d'Epinal (pôle + couronne) englobe une grande partie du centre du département de Dompierre à l'ouest, à Bruyères à l'est et se poursuit le long de la Moselle vers Châtel-sur-Moselle puis vers Charmes. Par ailleurs, l'aire de Saint-Dié-des-Vosges suit la vallée de la Meurthe et s'étend très largement à l'est de la commune.

Le pôle de Remiremont quant à lui se distingue plus par l'absence d'une véritable couronne. L'espace intermédiaire qualifié d'espace « multipolarisé » entre l'aire urbaine d'Epinal et le pôle romarimontain montre que les zones d'influence de ces deux secteurs urbains tendent à se superposer. Le développement par une importante péri-urbanisation (nombreuses constructions individuelles neuves) tend à accentuer une imbrication de plus en plus forte entre le rural et l'urbain.

Les zones multi-polarisées et les couronnes reflètent également la tendance actuelle à quitter les villes au bénéfice de la périphérie (Charmes et secteur situé entre Epinal et Remiremont) pour y habiter, tout en y revenant chaque jour pour y travailler, marquant ainsi la progression des déplacements domicile-travail de plus en plus longs.

Le reste du territoire est maillé par de petits pôles (Neufchâteau, Mirecourt, Vittel, Rambervillers, Bruyères, Raon l'Etape) et moyens pôles (La Bresse, le Thillot, Gérardmer) avec des couronnes composées de communes rurales.

Enfin, du fait de son éloignement, le territoire du sud-ouest vosgien apparaît en dehors des zones d'influence des pôles urbains, ce qui reflète un décrochage et/ou une certaine indépendance vis-à-vis des espaces urbains.

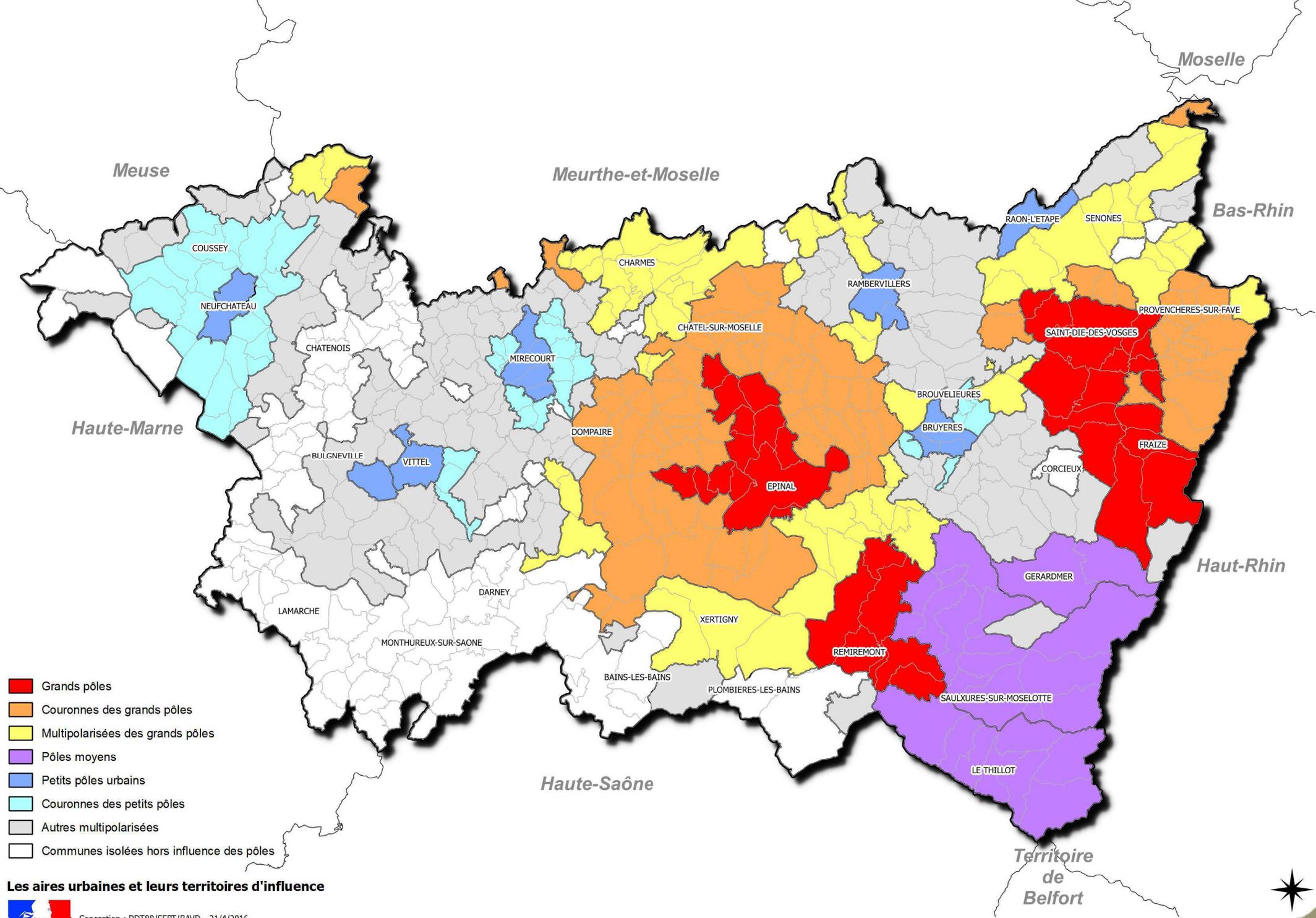


Le zonage en aires urbaines est un découpage statistique élaboré par l'INSEE. Il permet de mailler le territoire en pôles (grands, moyens, petits) et en couronnes qui ensemble constituent les aires urbaines.

Le zonage est basé sur les données du recensement de population et plus particulièrement sur l'emploi et les déplacements domicile-travail.

Un pôle est une unité urbaine (notion reposant sur la continuité du bâti et sur un nombre d'habitants) de plus de 1500 emplois.

Cette méthode permet de déterminer les secteurs où se concentre l'emploi et d'identifier les aires d'influence des villes sur le reste du territoire.



- Grands pôles
- Couronnes des grands pôles
- Multipolarisées des grands pôles
- Pôles moyens
- Petits pôles urbains
- Couronnes des petits pôles
- Autres multipolarisées
- Communes isolées hors influence des pôles

**Les aires urbaines et leurs territoires d'influence**

Conception : DDT88/SEPT/BAVD - 21/4/2016  
 Sources : ©IGNF BDCARTO 3-1 2015® / ©INSEE  
 W:/Grp\_de\_travail/Atlas/PROJETS/16c\_aires\_urbaines.qgs  
 Direction Départementale  
 des Territoires des Vosges

